

Conseil Municipal du Mercredi 10 juin 2015

à 19 heures 30

Tous les conseillers étaient présents sauf Monsieur Francisco VARELA-PERREIRA excusé.

Le Conseil municipal avant l'ouverture de sa séance s'est rendu au Cimetière de Bossey pour rendre hommage à Mme Geneviève de Gaulle Anthonioz dont une poignée de terre de sa sépulture vient d'être transférée au Panthéon une gerbe de fleurs a été déposée.

Ordre du jour :

1°/ Compte rendu de la dernière séance :

2° / Maisons de Laidefeur : Monsieur le Maire que les travaux de rénovation des bâtiments débutera au 15 Août 2015 pour éviter tout gêne avec le voisinage pendant la période estivale. Le constat d'huissier avec les propriétés voisines a été effectué. Le conseil Municipal demande que cette rénovation soit couverte avant l'hiver.

Chemin de l'Epinglier : Les travaux avance normalement sans difficulté nous sommes maintenant sur la descente du chemin des Bornant.

Des travaux de réfection de voirie ont débuté :

Au carrefour de la route de la Croix, route de Bellevue, et la route de Crevin, la mise en sécurité des containers semis enterrés est terminée. Monsieur le Maire souligne l'excellent travail effectué par les employés communaux.

Un revêtement type bicouche va être refait sur le chemin des vignes fin de l'été.

Un aménagement va être réalisé autour du container semi enterré de LAIDEFEUR,

Une chicane provisoire (le matériel a déjà été livré) va être mise en place route la mairie, une rencontre est prévue avec l'entreprise.

Ecole : lettre de Monsieur Cédric MARX conseiller communautaire qui demande aux communes de la CCG de mettre fin au contrat qui les liee avec le prestataire de restauration scolaires afin de pouvoir mutualiser ce service entre les communes. La Commune de Bossey n'est pas favorable à la mutualisation de ce service.

Centre de loisirs de Collonges sous Salève : suite à la demande des communes d'Archamps et Bossey, la Commune de Collonges-sous-Salève ouvre son centre de loisirs au deux communes aux mêmes conditions que pour les habitants de Collonges. Convention d'une durée d'une année reconduite pour 3 ans par tacite reconduction. Le Conseil Municipal donne son accord.

Communauté de Communes du Genevois : mis en œuvre d'un accord local de composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Genevois : aucun changement

pour la Commune de Bossey, nous avons toujours un membre. Le Conseil Municipal approuve (contre : 13 abstention :1) le maintien de la composition actuelle fixée à 42 membres.

Recensement de la population : le recensement de la population se déroulera entre le 21 janvier au 20 février 2016. Il y a lieu de nommer un coordonnateur : Monsieur Philippe TREGOAT

Divers

Compte rendu des différentes réunions :

Prochaine réunion d'urbanisme (mercredi 17 juin 2015 à 18 H15).

Information concernant la mise en place d'une étude commune avec les Communes d'Archamps Collonges pour l'instruction des documents d'urbanisme.

Un voile de protection a été mis en place sur l'algéco pour éviter la chaleur

Madame Christelle CONSTANTY a été recrutée comme agent technique pour renforcer l'équipe technique pour une durée de 6 mois.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du décès de la maman de Mme Baldelli (Présidente du Comité des Fêtes).

25ème Anniversaire du jumelage canton de st Julien-en-Genevois avec Mössingen samedi 13 juin et dimanche/14 juin 2015

Fête de l'école le 26 juin 2015.

Bossey le 11 juin 2015

Le Maire

Jean-Luc PECORINI

